

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 Octobre 2016.

Affiché le 11 Octobre 2016

L'an deux mil seize, le sept Octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du Premier Octobre deux mil seize, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 15 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, M. Schnell, M. Beck, M. Toussaint, Mme Ricou, M. Poissonnier, Mme Motsch, M. Neumann, M. Pierlot, M. Boussein, M. Grandemenge, M. Wongkoefft, Mme Georges, M. Sittler. -

Représentés : 06 : Mme Humbert par Mme Pilot, Mme Gaspar par M. Monaldeschi, Mme Mairel par M. Schnell, Mme Boubekour par Mme Motsch, Mme Ezaroil par M. Grandemenge, M. Laroche par M. Wongkoefft. -----

Absentes excusées : 02 : Mme Tabti, Mme Mourant -----

Absent non excusé : 00 : -----

***Secrétaire : M. Neumann-----

Adoption du P.V de la séances du 08 Juillet 2016: Le P.V. est adopté par 20 voix pour, M. Laroche votant contre (par l'intermédiaire de son pouvoir). M. Monaldeschi rectifie le nombre de Communes concernées par la fusion de la CCT avec la CCHH qui sera de 42 et non 43 .

Lecture de l'ordre du jour est ensuite donnée par Mme le Maire.

***Mme Pilot passe la parole à M. Beck, qui introduit la présentation d'une étude sur la forêt par M. Fabien BUND, Technicien Forestier de l'ONF et M. Gautier BEDNARECK, Stagiaire de Ecole Forestière de Mirecourt. Cette étude porte sur les régénérations issues de la tempête de 1999 et réalisées depuis 2000 et permet de comprendre diaporamas à l'appui, les programmes de travaux effectués en forêt communale. A l'issue de cette présentation, et des réponses apportées par ces techniciens aux Conseillers Municipaux, Mme Pilot les remercie et les félicite pour ce travail accompli.

Le cours de la séance reprend par l'élection du secrétaire de séance.

Institutions et Vie politique : intercommunalité : Modification des statuts de la CCT suite à prise de compétence en matière de Plan Local de l'Urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale :

Dans le cadre de la Loi ALUR, la Communauté de Communes du Tolois a approuvé le transfert de compétence en matière de Plan Local de l'Urbanisme (PLU), de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte intercommunale et modifié en conséquence ses statuts. Le champ de la compétence PLU couvre l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) ainsi que la gestion des documents d'urbanisme sur le territoire de la communauté de communes, mais la compétence liée à la délivrance des autorisations d'urbanisme reste communale. La finalité du PLUi est d'assurer la qualité du cadre de vie dans chaque commune, et de permettre la mise en valeur de notre territoire en se donnant des règles d'urbanisme partagées et adaptées aux réalités locales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette modification des statuts liée à cette nouvelle compétence.

Finances locales : délibérations à caractère financier : indemnité de conseil 2015 du Receveur Municipal :

Le versement de l'indemnité de conseil due à Madame le Receveur Municipal au titre de l'année 2015 est voté au taux maximum à l'unanimité.

Finances locales : Subventions : demande de l'Ecole du Centre :

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 200,00 € à l'école du Centre pour la sortie à Verdun de la classe de CM1-CM2 du Lundi 19 Septembre, soit 20 €/élève.

Finances locales : Subventions : demandes de la Commune pour le projet de city-stade :

Le projet de city-stade lancé par le Conseil Municipal des Jeunes est accepté. Pour son financement d'environ 84 659,22 € HT, ces jeunes élus ont adressé à M. le Président de la République ainsi qu'à différents parlementaires une demande de subvention très originale (une lettre et un ballon dédicacé), mais il appartient au Conseil Municipal de présenter une demande de subvention par la voie officielle. Madame le Maire est donc autorisée à présenter ces différentes demandes.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 Octobre 2016. suite

Finances locales : Subventions : aux particuliers : Attribution de primes municipales pour ravalements de façades :

Deux versements de primes municipales sont acceptés par le Conseil Municipal:

1.) 446,48 € au propriétaire de l'immeuble sis 23 rue de Renevaux, (à l'unanimité)
2.) 1 275,55 € au propriétaire de l'immeuble sis 4 rue Henri Cavallier (par 20 pour et une abstention).

Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine privé : Location d'un appartement communal :

Madame le Maire est autorisée à conclure un contrat de location à titre précaire et révocable pour l'appartement libéré à l'école du Luton, dont le loyer de départ est fixé par l'assemblée à 370,00 €.

Fonction Publique Territoriale : Convention avec le SDIS pour mise à disposition de personnel :

La mise à disposition de deux employés communaux également Sapeurs-Pompiers volontaires pour des missions d'intervention définies et des actions de formations, sous réserve des nécessités de service, est acceptée. Madame le Maire est autorisée à signer avec le Service Départemental de Secours et d'Incendie (SDIS) une convention annuelle, renouvelable, qui fixe le nombre maximum d'autorisations d'absence pour ces missions et formations et leur indemnisation.

Enseignement : Plan Vigipirate : sécurisation des écoles :

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour le dépôt de demande d'aide financière au titre du Fonds Ministériel de prévention de la délinquance en vue de la sécurisation des écoles qui doit être assumée par les collectivités territoriales conformément aux dispositions prévues dans le cadre du Plan Vigipirate.

Informations diverses :

- Le Commissaire enquêteur de la Préfecture émet un avis favorable au projet de déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des sources « hautes bruyère 1 et 2 » et « œil de bœuf » et à l'établissement de leur périmètre de protection au profit de la commune de Trondes tel qu'il a été présenté et soumis lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 04 au 23 avril 2016 inclus.
- La Mission Locale Terres de Lorraine rappelle dans son rapport d'activité 2015 la mise en place d'une permanence toutes les semaines (le jeudi matin) en Mairie de Foug pour les jeunes de 18 à 25 ans issus des Communes de Choley-Ménillot, Foug, Lay-Saint-Rémy et Trondes afin de faciliter l'accès à leurs services.
- Rapport d'évaluation des quatre dernières années de CAJT (2013-2016) adressé par les FRANCAS. . Ce rapport dresse notamment les activités développées par tranches d'âges : Enfance 4/11 ans – Jeunesse 11/16 ans - et les + 16 ans.
- Attribution d'une subvention de 24 000€ par le Conseil Départemental pour l'aménagement de deux carrefours et la création d'un plateau surélevé rues du Général de Gaulle, Docteur Schneider et Jeanne d'Arc.
- Une aide de 22 958,00 € est accordée au titre du Fonds de Soutien à l'investissement Public Local par la Préfet, en liaison avec le Préfet de Région pour les travaux de rénovation énergétique des locaux scolaires et périscolaires à l'école primaire du Luton.
- Information préfectorale concernant le déploiement de la Base DOCVERIF pour les cartes d'identité, à compter du 1^{er} septembre 2016. Désormais, en cas de perte ou de vol, si les documents sont retrouvés , ils ne seront plus remis à leurs propriétaires, ils devront être transmis à la Préfecture pour destruction.
- Une rétrocession par la DIR-EST du chemin latéral longeant la RN4 est envisagée. La Commune de Foug assurera à sa charge la rénovation de ce chemin.
- Inscriptions aux Menus Produits Forestiers et Bois des Anciens à partir du lundi 10 octobre jusqu'au jeudi 10 novembre 2016 . Le taux de TVA reste inchangé (10%).

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 Octobre 2016 : fin

- Concours départemental des villes et villages fleuris : Mention Bien et remise d'un prix spécial de mise en valeur des équipements publics à la Boissette.
- La Commune d'Ecrouves organise un hommage à l'Abbé Georges GUERIN du samedi 08 au dimanche 09 octobre.
- Le Salon des Arts a lieu du samedi 08 au dimanche 09 octobre.
- Samedi 08 octobre, vente des Brioches de l'amitié à partir de 09h00. Prix de vente de la brioche 5 €.
- Samedi 15 octobre à 20h30 à la salle Jean Ferrat : "La Compagnie Incognito" présente une pièce intitulée "Les aventures extraordinaires de Jeanne la gueuse", entrée à 5€ pour les plus de 12 ans.
- Prochain Don du Sang à la salle Jean Ferrat, jeudi 20 octobre de 16h à 19h30.
- Les dons pour la Banque Alimentaire seront à déposer dans le hall de la Mairie les vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016.
- Les inscriptions pour le Pass'Sport Culture pour la période du 19 au 28 octobre 2016 se font dès maintenant par mail ou téléphone au secrétariat des Francas ou au Collège Louis Pergaud de Foug.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 21h40